



- ### LEGENDE
- Ua Village à densifier
  - AU / AU1 / AU2 Secteur à urbaniser
  - A1 STECAL Secteur agricole avec la présence d'une activité. Construction liée à l'activité est possible
  - Ap Zone naturelle liée à la qualité du paysage et du point de vue : inconstructible
  - A Zone agricole
  - AUL Zone naturelle liée à l'activité de loisirs
  - Nb Zone naturelle liée à la présence de bois, haie protégée au titre du L 151-23
  - Nr Secteur dédié à la protection des bords de ruisseaux protéger au titre de l'article L151-23
  - 33 Repérage au titre de l'article L123-1-5-6 Constructions pouvant changées de destination
  - Protection patrimonial au titre de l'article L151-19
  - Protection au titre des Espaces Boisés Classés

## Plan Local d'Urbanisme

Commune de  
**SAINT VINCENT de LAMONTJOIE**  
Élaboration

## ZONAGE

Date du PLU arrêté le 26 Juillet 2016  
Date du PLU approuvé le 13 Décembre 2017